

- COMMUNE DE LUDESSE -

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUILLET 2015

Réuni en session ordinaire

Présents : M. MARAIS René, GUILLAUME Michel, VIALARD Bruno, BASTIDE Laure, AUDIGIER David, VIDAL Elisabeth, GRENIER Julie, RABY Dominique, MAHINC Didier.

Représentés : AVRIL Céline donne pouvoir à GRENIER Julie.

Absents : DESCAMPS Stéphane

Date de la convocation : 09 juillet 2015

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures 30.

Madame VIDAL Elisabeth est élue secrétaire de séance.

Après lecture et approbation de la dernière séance, l'ordre du jour est abordé.

1. Budget primitif 2015 - Décisions modificatives.

Virement de crédits :

- emprunt révisable (répartition intérêt / capital)

Fonctionnement

Dépenses

66111	- 209, 00 € (intérêt)
627	+ 209 ,00 € (services bancaires)

Investissement

Dépenses

1641	+ 210,00 € (capital)
020	- 210,00 € (dépenses imprévues)

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

2. Prêt BPMC – réaménagement du prêt Construction groupe scolaire.

Prêt construction groupe scolaire BPMC 220 000 € réalisé en 2010 avec un différé total

Durée 25 ans (85 trimestres).- Taux 4,23 %

1^{er} échéance 01/06/2014 : 4598,57 euros (intérêt)

Début remboursement capital septembre 2018.

Proposition de réaménagement du prêt suite à baisse des taux.

Sur la base suivante :

Réaménagement au 01/09/2015 après paiement de l'échéance

Capital restant dû au 01/09/2015 : 245 432,63 euros

Durée résiduelle : 79 trimestres

Nouveau taux fixe : 2,78 %

Indemnités ramenées à 14 725,96 euros

Indemnités refinancées avec le capital restant dû
 Nouvelles trimestrialités : 4 290,66 euros
 (Économie : 307,91 euros x 79 trimestres soit 24 324,89 euros)

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

3. Assainissement - construction station épuration.

Acceptation d'un sous-traitant pour l'étanchéité des bassins.

Le SIVOM de la Région d'Issoire nous a transmis le 19 juin 2015, par courrier un dossier de « Déclaration de sous-traitance » émanant de l'entreprise EPUR NATURE, titulaire du marché.

Cette déclaration concerne le complexe d'étanchéité des deux bassins qui serait réalisé par la Société BHD ENVIRONNEMENT.

Décision du conseil municipal : Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

4. Réhabilitation du bâtiment de la mairie.

Choix des entreprises chargées des travaux pour la réhabilitation du bâtiment de la Mairie.

Les entreprises ont été consultées (dossier de consultation du 12/05/2015 du Cabinet BRESSON ONDET ET ASSOCIES), pour la réhabilitation du bâtiment de la mairie (date limite réception des offres 11/06/2015).

La réunion d'ouverture des plis s'est tenue le 12/06/2015 dans les locaux de la mairie.

Choix des options.

- ❖ Lot 03 – Menuiseries extérieures aluminium – Options 03.5.4 1 – Stores pour fenêtres de 1.20 x 2.30 m (quantité 5 U)
- ❖ Lot 06 – Carrelage – Options 06.6.1 1 – Carrelage 30 x 30 cm (quantité 4,20 m2)

Suite à l'analyse des offres, entreprises proposées mieux disante (conformément aux critères d'attribution fixés à l'article 4 du Règlement de la Consultation : valeur technique des prestations et prix de prestation) pour un montant de 78 042,95 € HT avec options retenues.

	Entreprises	Montant HT
Lot 01 : Maçonnerie – Enduits façades – VRD – Espaces verts	SORAMA	9 996,15
Lot 02 : Couverture – Zinguerie	DOME TOITURE	5 031,46
Lot 03 : Menuiseries extérieures aluminium	LES ATELIERS CHRISTIAN PERRET	16 708,00
Lot 04 : Menuiseries intérieures	DOME MENUISERIE BATIMENT	12 201,00
Lot 05 : Plâtrerie – Peinture – Isolation	SADOURNY	15 003,38
Lot 06 : Carrelage	GAILLE SAS	3 124,96
Lot 07 : Plomberie – Sanitaires	AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT	8 000,00
Lot 08 :- Electricité – Courants Forts et Faibles	AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT	7 978,00
TOTAL H.T.		78 042,95

Décision du conseil municipal : Autorisation signature du marché avec les entreprises et ordre de service.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

5. Personnel communal.

Prise en charge vaccin.

La médecine du travail a remis à M. JUILLES une ordonnance pour une vaccination contre la

leptospirose (3 injections d'une valeur de 64,95 euros chacune- non remboursé par la SS).

Le premier vaccin a été payé par M. JUILLES.

Monsieur le Maire propose la prise en charge par la Commune de cette vaccination et demande l'autorisation de rembourser à M. JUILLES le coût du 1^{er} vaccin.

Décision du conseil municipal : accord à l'unanimité.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

Suppression d'emploi.

Monsieur le Maire rappelle que le Comité Technique a été saisi, pour avis, le 23 mars 2015 pour demander la suppression d'emploi des postes vacants suivants :

- Poste Garde Champêtre principal TC
- Poste Garde Champêtre chef TC (avec création simultanée d'un poste d'adjoint technique de 2^o cl TC)

Le CT a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Décision du conseil municipal : accord à l'unanimité pour supprimer ces postes.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

6. EPF Smaf – demande adhésion nouveaux membres.

Par courrier en date du 07 juillet 2015 de l'EPF Smaf, demande d'adhésion de communes, communautés de communes, et syndicats.

Décision du conseil municipal : accord à l'unanimité.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

7. Chemin du Ruisseau – alignement.

Un projet de plan d'alignement été évoqué en 2000, pour le Chemin du Ruisseau – Voirie Communale en Agglomération.

Le conseil souhaite étudier un projet de travaux de voirie sur ce Chemin du Ruisseau, au bourg de Ludesse, avec création de trottoir.

Décision du Conseil Municipal : relancer toutes démarches nécessaires, auprès des services compétents, afin de programmer un projet de plan d'alignement pour le Chemin du Ruisseau.

VOTE :	POUR :	10	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	--------	----	----------	--------------

QUESTIONS DIVERSES

Achat et vente de terrain en cours.

Vente DP rue de la Condamine/ Germain Didier : signature acte prévue le 28 juillet 2015.

Vente DP rue des Eaux / Rizat : vente du 25 juin 2015.

Effectifs scolaires.

66 élèves à la rentrée de septembre 2015.

Personnel communal

Le contrat de Mme Philippe arrive à son terme le 30/09/2015.

Recensement de la population janvier 2016 :

Recherche d'un agent recenseur – personne disponible – discrète.

Subventions 2016 – DETR – FIC – Amendes de police – Réserve parlementaire.

Définir les projets et prévoir devis.

Bâtiments communaux.

La mise en place du cadran de l'horloge de Chaynat est prévue le 23/07/2015 (location d'une nacelle).

Ad'AP : Une attestation de conformité doit être établie pour le bâtiment de l'école (bâtiment répondant aux normes d'accessibilité).

Une visite de chantier de construction de la nouvelle station d'épuration de Ludesse est prévue par M. Bacquet – Président du SIVOM de la Région d'Issoire.

Location de la salle de Chaynat par les jeunes le 18 juillet dernier. Problèmes de bruit pendant toute la nuit.

Voirie.

Problème récurrent à Chaynat, rues salies par des bouses de vaches.

La séance est levée à 20h50.

Ludesse, le 04 août 2015